

Aux fonctions diplomatiques que remplit Mme Andreychuk auprès de ses trois pays d'accréditation, s'ajoutent celles de Représentant permanent du Canada près le Programme des Nations Unies pour l'environnement et Représentant permanent du Canada près le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) à Nairobi, Kenya.

En mai, le Canada a été élu à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, pour un mandat de trois ans, à compter de janvier 1989. Cet organisme intergouvernemental est formé de quarante-trois membres des Nations Unies. Après une absence de trois ans, le Canada y siègera de nouveau, conformément aux règles habituelles de rotation.

En annonçant la nomination de Mme Andreychuk, M. Clark a souligné l'importance que le gouvernement attache aux droits de la personne en tant qu'élément fondamental de notre politique étrangère, ainsi que le rôle constructif que le Canada espère jouer en qualité de membre de la Commission.

M. Clark a en outre indiqué que Mme Andreychuk effectuera, dans la mesure du possible, compte tenu de ses fonctions actuelles, une série de consultations en préparation de la prochaine session de la Commission, qui aura lieu en février 1989, et qu'elle rencontrera notamment les représentants d'organisations non gouvernementales canadiennes oeuvrant dans le domaine des droits de la personne.